

# REGLEMENTATION DT-DICT: Rôles et responsabilités

## PROGRAMME DE FORMATION

Ref : PckDTDICTResp

### Les objectifs du stage

- ✓ Décrypter les dispositions de la réforme anti-endommagement
- ✓ Appréhender les obligations et les responsabilités des différents acteurs
- ✓ Se prémunir des risques liés au travail à proximité des réseaux

### Le programme détaillé

- ✓ Réforme réglementaire: principaux points de repère (45 mn)
- ✓ AIPR: obligation de vérification des compétences (15 mn)
  - Personnels concernés
  - Compétences visées
- ✓ Les responsabilités des différents acteurs (6 h)
  - Les responsabilités de l'exploitant de réseaux
    - Enregistrement et mise à jour sur le guichet unique
    - Modalités de réponses aux DT et DICT
    - Cartographie: classe de précisions, SIG et conformité des plans
  - Les responsabilités du responsable de projet (MOA/MOE)
    - DT et contenu du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
    - Investigations complémentaires: coûts, règles de calcul formalisme
    - Encadrement des clauses techniques et financières particulières
    - Marquage piquetage: mandat et compte-rendu
    - Cas particulier de la DT-DICT conjointe : mandat obligatoire
    - Obligation de récolelement des réseaux construits ou modifiés: norme en vigueur, modalités de réalisation des relevés topographiques des ouvrages, clauses techniques dans un cahier des charges de prestation de géoréférencement, conformité des plans de récolelement
  - Le rôle de l'exécutant de travaux
    - DICT et lettre de rappel: quand et comment commencer les travaux
    - Cas particulier des investigations complémentaires réalisées après la commande
    - Documents obligatoires sur un chantier
    - Préparation des travaux et organisation du chantier
    - Procédure d'arrêt de travaux: droit de retrait, constat contradictoire et constat amiable de dommage
    - Procédure de travaux urgents
    - Guide technique et son application sur le terrain

Contacts [formation@piperack.fr](mailto:formation@piperack.fr) - Tél : 06.82.33.73.10.